

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur l'Aliénation d'une emprise de 979 m<sup>2</sup> du  
chemin rural dit de la Morie à Lécaude

En Mairie de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE et Mairie  
délégée de Lécaude du mercredi 4 novembre 2026 à  
16h30 au jeudi 19 novembre 2026 à 17h30.

Par arrêté du 19 août 2026, Monsieur le Maire de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE a ordonné l'enquête publique relative à l'aliénation d'une emprise de 979 m<sup>2</sup> du chemin rural dit de la Morie sur le territoire de la commune déléguée de Lécaude.

**Objet :** Avis sur l'aliénation d'une partie du chemin rural dit de la Morie

Le public pourra déposer ses observations ou propositions pendant toute la durée de l'enquête, soit en mairies sur les registres ouverts à cet effet, soit par courrier, ou par courriel : [urbanisme@mva14.fr](mailto:urbanisme@mva14.fr)

**Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête :** Aliénation de la partie concernée du Chemin Rural dit de la Morie ou refus.

**Identité du Commissaire Enquêteur :** Monsieur Rémi de la PORTE DES VAUX ; ce dernier tiendra ses permanences :

- Le mercredi 4 novembre 2026 de 16h30 à 17h30 en mairie déléguée de Lécaude, 32 route des Monceaux, Lécaude 14140 MÉZIDON VALLÉE D'AUGE ;
- Le jeudi 19 novembre 2026 de 16h à 17h30, salle Jules Louis Rame en mairie de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE, Château du Breuil, 2 allée du Parc du Breuil, Méridon-Canon 14270 MÉZIDON VALLÉE D'AUGE.

**Disponibilité du rapport d'enquête :** à compter de la remise du rapport du Commissaire Enquêteur, il sera mis à disposition du public pendant une durée d'un an en mairie de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE et mairie déléguée de Lécaude.